

LE BUREAU DU PREMIER MINISTRE

Question n° 1520—M. Cossitt:

Quels sont le nom et adresse de toute les personnes dont on a retenu les services depuis le 20 avril 1968, par le biais d'honoraires ou par contrat, à titre de conseillers, d'experts-conseils, ou de prétendus experts auprès du bureau du premier ministre et a) dans chaque cas, quand ces services ont-ils été fournis, quelle en était la nature et quels honoraires ont été versés, b) quel a été le montant total déboursé durant toute la période depuis le 20 avril 1968, c) quelles raisons ont motivé, dans chaque cas, les services de ces personnes plutôt que ceux d'employés de la Fonction publique?

L'hon. Mitchell Sharp (président du Conseil privé): Voir la réponse à la question n° 399.

LA DÉCLARATION DE M. K. R. MACGREGOR

Question n° 1844—M. Cossitt:

1. Le premier ministre a-t-il eu connaissance de la déclaration que le président du conseil d'administration de la compagnie d'assurance sur la vie Mutuelle du Canada et ancien surintendant fédéral des assurances, M. K. R. MacGregor a faite à l'assemblée annuelle de la compagnie, selon laquelle: «Nous nous dirigeons vers un système semblable au régime présidentiel américain. Les pouvoirs sont de plus en plus concentrés entre les mains du premier ministre et du Conseil privé, entraînant ainsi une diminution de l'influence du Cabinet et du Parlement de même que des changements inévitables dans le statut et la nature de la Fonction publique?»

2. La déclaration de M. MacGregor reflète-t-elle fidèlement la façon dont le gouvernement fonctionne et, a) dans l'affirmative, quelles autres mesures le gouvernement a-t-il envisagé de prendre pour que l'administration du Canada soit assurée de plus en plus par le bureau du premier ministre, b) dans la négative, pour quelles raisons précises le gouvernement considère-t-il que la déclaration de M. MacGregor est inexacte?

L'hon. Mitchell Sharp (président du Conseil privé): Voir Beauchesne—Précis de procédure parlementaire 4^e Édition—traduction française de Charles Michaud. Commentaire 171nn).

LES CONFLITS D'INTÉRÊTS

Question n° 2535—M. Lawrence:

Le premier ministre, ou toute personne agissant en son nom, a-t-il donné de vive voix ou par écrit, une opinion ou attestation ou pris un

Questions au Feuilleton

engagement quelconque envers un ministre du Cabinet, à l'exclusion du ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien, au sujet d'un conflit d'intérêts effectif, possible ou éventuel résultant d'avoirs en actions ou de placements d'un tel ministre, ou de l'absence de tout conflit de ce genre et, dans l'affirmative, quels sont les ministres en cause et de quels placements ou avoirs s'agit-il?

L'hon. Mitchell Sharp (président du Conseil privé): Oui. Ces consultations ont eu pour effet de faciliter l'adhérence de tous les ministres aux lignes de conduite concernant les conflits d'intérêt énoncées dans les déclarations à la Chambre du premier ministre en date du 18 juillet et 18 décembre 1973.

LES PAIEMENTS RELATIFS À L'UTILISATION DES BIENS DE L'ÉTAT

Question n° 2767—M. Hnatyshyn:

Le gouvernement a-t-il reçu des paiements du premier ministre ou des ministres, personnellement ou en leur nom, relativement à l'utilisation de la propriété du gouvernement depuis le 1^{er} janvier 1972 et, dans l'affirmative, quels sont les détails et les dates de ces paiements?

L'hon. Mitchell Sharp (président du Conseil privé): En ce qui concerne le premier ministre: Oui. Voir l'article 5 de la loi sur les résidences officielles.

LES BUREAUX D'IMMIGRATION DU CANADA À L'ÉTRANGER

Question n° 2977—M. Caccia:

- Combien y a-t-il de bureaux d'immigration du Canada à l'étranger?
- Combien d'agents d'immigration sont en poste dans chacun de ces bureaux?
- De 1970 à 1975, quels ont été les frais annuels d'entretien et de dotation en personnel de chacun de ces bureaux?
- Au cours de l'année financière 1975-1976, combien le gouvernement s'attend-il à dépenser au chapitre de l'entretien et de la dotation en personnel de chacun de ces bureaux?

L'hon. Robert K. Andras (ministre de la Main-d'œuvre et de l'Immigration): 1. Au 31 juillet, 1975-59.

2, 3 et 4. Voir liste ci-après.

Bureaux	(2)	(3)	Frais d'entretien de bureaux a)					(4)
	Officiers	1969-70	1970-71	1971-72	1972-73	1973-74	1974-75	1975-76 Budget
Athènes	4	142,757	147,555	108,640	108,624	92,928	94,172	97,825
Atlanta	1				6,067	37,931	33,128	35,800
Beyrouth	4	148,659	171,086	100,895	129,051	73,284	80,614	99,300
Belfast	2	54,074	61,473	41,311	41,281	39,591	45,226	55,200
Belgrade	4	75,988	77,933	67,830	99,106	79,510	79,280	88,000
Berlin	1	20,049	91,375			21,979	23,828	32,400
Berne	2	105,858	110,683	75,480	62,197	39,788	50,212	57,700
Birmingham	5	76,809	106,495	66,922	88,555	67,085	80,426	102,360
Bogota	1						20,454	33,060
Bonn	3	238,927	208,961	171,456	114,691	100,198	101,606	78,158
Bordeaux	1	62,319	55,056	31,634	29,775	30,199	32,510	35,600
Boston	2				27,700	43,115	79,607	57,700
Bruxelles	2	138,789	129,199	63,504	56,360	53,897	55,240	67,700
Budapest	1	21,731	33,812	17,685	20,769	24,433	21,161	24,500
Buenos Aires	2			12,912	30,386	39,427	57,064	60,323
Buffalo	2				12,217	25,786	47,866	58,800
Le Caire	2	59,298	62,574	57,223	47,254	42,775	40,516	53,600
Chicago	3	72,144	91,375	51,764	46,694	39,708	56,105	73,000